TEAM

VOTRE **CHEVAL**, NOTRE **EXIGENCE**.

ESSENTIEL

TRAVAIL OCCASIONNEL À ACTIF

GRANULÉ

COMPLÉMENTAIRE DE FOURRAGES

MATIÈRES PREMIÈRES locales

Sécurité digestive (amidon raisonné)

Apports d'oligo-éléments biodisponibles

Disponible en **vrac** et **big bag**

Code produit :
vrac : 5723503V00
big bag : 5723503B10

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **cheval-alimentation.com**

Scannez-ici !

TEAM

VOTRE **CHEVAL**, NOTRE **EXIGENCE**.

ESSENTIEL

Aliment granulé complémentaire de fourrages

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Protéine brute	11.50 %
Matière grasse brute	2.70 %
Cellulose brute	14.20 %
Cendres brutes	7.10 %
Sodium	0.45 %
Phosphore	0.46 %
Calcium	1.08 %

VITAMINES :

Vitamine A	8000 UI/kg
Vitamine D3	1200 UI/kg
Vitamine E	160 UI/kg

OLIGO-ÉLÉMENTS :

Cuivre (sulfate de cuivre (II) pentahydraté)	19.2 mg/kg
Cuivre (chélate de cuivre (II) de glycine hydraté)	4.8 mg/kg
Fer (sulfate de fer monohydraté)	58 mg/kg
Fer (chélate de fer (II) de glycine hydraté)	14 mg/kg
Manganèse (oxyde de manganèse)	32 mg/kg
Manganèse (chélate de manganèse de glycine)	8 mg/kg
Zinc (oxyde de zinc)	57 mg/kg
Zinc (chélate de zinc de glycine hydraté)	14 mg/kg
Iode (iodure de potassium)	0.38 mg/kg
Sélénium (sélénite de sodium)	0.12 mg/kg
Sélénium (levure séléniée Saccharomyces cerevisiae inactivée)	0.12 mg/kg

UFC : 0.77 **MADC :** 90 g/kg **LYSINE :** 0.43 %

Ingrédients : se référer sur les sacs ou bons de livraison

1L ≈ 650 grammes

PROGRAMMES ALIMENTAIRES

Poids du cheval	Quantité à distribuer par jour
300 kg	1,95 à 3,9 kg (3 à 6 L)
400 kg	2,6 à 4,55 kg (4 à 7 L)
500 kg	3,25 à 5,2 kg (5 à 8 L)
600 kg	3,9 à 5,85 kg (6 à 9 L)

Ces rations sont préconisées sur la base d'un apport de foin minimum d'1 kg pour 100 kg de poids vif sur litière paille. Elles sont à moduler en fonction de la qualité et la quantité de fourrages disponibles ainsi que de l'état général et le niveau d'activité du cheval. En cas de litière artificielle, augmentez les apports en foin de 2 à 3 kg supplémentaires par jour. La distribution du nouvel aliment devra s'effectuer de façon progressive grâce à une transition avec le précédent aliment sur 8-10 jours minimum. Rations en 2 ou 3 repas par jour avec eau pure et tempérée à volonté.

Les mentions et les valeurs figurant sur cette fiche sont données à titre indicatif et non contractuel - Mars 2024